

Réunion du comité de gestionnaires

28 mai 2024 à Lyon

COMPTE RENDU

Le comité de gestionnaires est l'instance de représentation des acteurs du réseau Rhône & Saône. Animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, il réunit les gestionnaires de milieux humides, les collectivités, les partenaires institutionnels, ainsi que les représentants d'autres réseaux impliqués sur le territoire Rhône-Saône.

Les réunions du comité permettent de faire connaître les dynamiques et les projets en faveur des zones humides des vallées du Rhône et de la Saône, d'échanger sur les expériences en cours et passées, d'identifier les besoins des acteurs et de proposer des projets et des actions à mener pour le réseau.

Les comptes rendus et supports de présentation des réunions du comité sont disponibles [à ce lien](#).

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA REUNION

- ▶ Présenter un bilan des actions réalisées en 2023.
- ▶ Discuter des perspectives et mettre en commun les besoins du réseau.
- ▶ Contribuer à la construction des 9^{es} rencontres du réseau Rhône & Saône.
- ▶ Faire le point sur la suite de l'étude « espaces naturels & ViaRhôna ».
- ▶ Partager au sein du réseau Rhône & Saône et échanger autour de retours d'expériences.

La réunion a rassemblé au total **27 participants**.



SOMMAIRE

1	Elaboration du 12 ^e programme, enjeu zones humides et biodiversité.....	3
2	Bilan des actions 2023 et perspectives.....	5
2.1	Bilan de l'année 2023.....	5
2.2	Actions 2024.....	5
3	Point sur les projets de restauration / préservation de zones humides	8
4	Restauration des prairies humides des Paluns à Aramon (30).....	9
5	Etat d'avancement du nouveau PNA en faveur du Butor étoilé.....	10
6	Processus de sensibilisation « Educ'Lône »	11
7	Démarche « ViaRhôna et espaces naturels »	11
8	Liste des participants	13
9	Annexes - diaporamas	14



1 Elaboration du 12^e programme, enjeu zones humides et biodiversité

Présentation de Laure Castel (Agence de l'eau RMC)

► Voir annexe 1

- Calendrier : L'adoption des délibérations de gestion précisant les modalités d'intervention se fera en fin d'année 2024.
- Perspectives financières pour l'intervention : +30% de crédits par rapport au 11^e programme, soit + 125M€/an (Plan eau).

Les éléments présentés ici ne sont donc pas validés à ce stade.



Objectifs du 12^{ème} programme : Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité

<div style="background-color: #f0e68c; padding: 2px; font-weight: bold; margin-bottom: 5px;">Restaurer les milieux aquatiques et humides dégradés</div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration pour l'ensemble des milieux, y compris milieux marins 🎯 Tout territoire avec priorité PDM 	<div style="background-color: #f0e68c; padding: 2px; font-weight: bold; margin-bottom: 5px;">Préserver les milieux aquatiques et humides en bon état</div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maîtrise foncière NEW ✓ Actions de préservation 🎯 Approches territoriales (EBF, Rbrios, PGSZH, stratégie foncière) ✓ Organisation mouillages
<div style="background-color: #f0e68c; padding: 2px; font-weight: bold; margin-bottom: 5px;">Reconquérir la biodiversité</div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration des habitats et continuités des espèces inféodées à l'eau NEW ✓ Mise en œuvre de stratégies régionales <p style="color: green; font-size: small; margin-top: 5px;">+ Mesures SNB du Fonds vert</p>	<div style="background-color: #f0e68c; padding: 2px; font-weight: bold; margin-bottom: 5px;">Soutenir des stratégies d'action territoriales</div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Démarches et études intégrées ✓ Animation territoriale






Objectif « Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité »

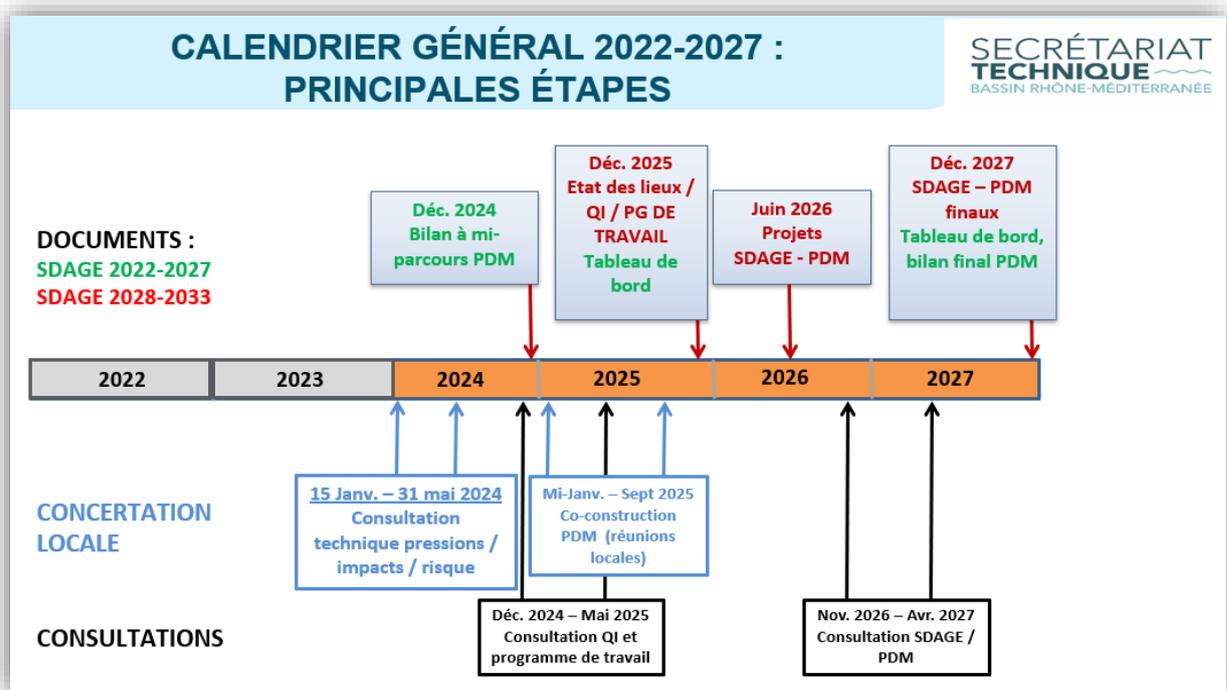
- Restaurer les milieux aquatiques et humides dégradés
 - **Tout le territoire devient éligible** (avec priorité au Programme de mesures).
 - Accompagnement des plans d'entretiens (élaboration et suivi), mais fin du financement de l'entretien. L'entretien courant n'était déjà plus éligible depuis 2019.
 - Avec des **taux de subvention pouvant atteindre 80%** pour les projets les plus ambitieux (50% pour les EEE sous réserve d'un plan de gestion validé compatible avec la stratégie de bassin).
- Préserver les milieux aquatiques et humides en bon état
 - **Accompagnement de nouveaux types d'actions de préservation** (mise en défens, actions permettant de supprimer des menaces...), dans le cadre d'approches territoriales.
 - Pour le Rhône et la Saône, besoin de redéfinir comment s'appuyer sur la stratégie zones humides existantes (à discuter avec la FCEN).
- Reconquérir la biodiversité

- Sera **éligible dans le cadre du programme classique** (en dehors d'appels à projets, au fil de l'eau).
- Restauration des habitats et continuités des **espèces inféodées à l'eau** (trame turquoise).
- 4. Soutenir des stratégies d'action territoriales
- Animation et temps en régie subventionné **jusqu'à 70%**.

Objectif « Partager l'eau et développer la sobriété des usages »

- Les économies d'eau deviennent **éligibles sur tout le territoire** (et pas uniquement les zones en déficit) : maintenir le cap sur les outils autour du partage de l'eau.
- Réseaux de suivi des milieux aquatiques : assouplissement des conditions d'aide.

Préparation du SDAGE 2028-2033



Cette année, consultation autour des « questions importantes » (instances + citoyens) : liste en cours de rédaction / validation.

Réactions des participants :

- Lutte EEE : quelle échelle des plans de gestion ?
→ Taille petite à moyenne pour être assez opérationnel, même si la stratégie EEE fleuve Rhône pourra compter.
- Trame turquoise et stratégies régionales : quelle échelle ?
→ Accompagnement des ARB / marathons de la biodiversité (Communautés de communes), études locales trame turquoise => études structurantes permettant de définir des actions.

2 Bilan des actions 2023 et perspectives

2.1 Bilan de l'année 2023

► Voir annexe 2

- Poursuite des missions du pôle Rhône & Saône portées par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : accompagner la mise en œuvre opérationnelle des projets ; poursuivre et déployer l'animation réseau.
- Organisations de temps d'échanges :
 - **3 réunions territoriales le long du Rhône** (9 mai à Virignin (01), 22 mai à Avignon (84), 12 juin au Pouzin (07) - près de 100 participants au total)
 - **Comité de gestionnaires** (22 juin 2023 à Lyon - 31 participants).
 - **Formation « animation territoriale »** (URCPIE AuRA)
 - **Webinaire « Les rendez-vous de la Biodiv' »** avec EDF (20 novembre 2023)
 - **Temps d'échange entre animateurs territoriaux zones humides de l'axe Rhône-Saône** (23 novembre 2023 en visio – 38 participants)
 - **Journée technique « comment mobiliser les différents acteurs pour une gestion intégrée des zones humides dans le cadre de la GEMAPI »** (1^{er} février 2024 à Lyon - 47 participants). La synthèse et les présentations sont disponibles en ligne [ici](#).
- Communication et valorisation :
 - Publication de 4 lettres d'information (disponibles [à ce lien](#), ainsi que le formulaire d'inscription à la lettre).
 - 3 nouvelles fiches de retour d'expérience :
 - [Restauration des berges de la Saône à Fareins \(FDAAPPMA69\)](#)
 - [Des peupliers à la prairie : la restauration de la zone humide de la Corne Jacquin \(SNCF Réseau et CEN Bourgogne\)](#)
 - [Gestion de la zone humide du Planas \(Grand Avignon\)](#)
 - Publication de la [synthèse des 8^{es} rencontres du réseau Rhône & Saône](#).
 - Diffusion de la plaquette « [Agir pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône](#) ».
 - Mise à jour du [site web](#) et publication d'actualités sur les réseaux sociaux.
 - Plan Rhône-Saône : [nouveau site web](#) et création d'une page [LinkedIn](#).

2.2 Actions 2024

► Voir annexe 2

ORGANISATION DES 9^{ES} RENCONTRES DU RESEAU RHONE & SAONE

Cette année, la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur accueillera la 9^e édition du réseau dans les Bouches-du-Rhône, dans le prestigieux Musée départemental Arles Antique.

Dates : 7 et 8 novembre 2024 (la 2^e journée étant consacrée aux visites de sites).

Thème : *Les zones humides, de la mémoire à l'action.*

Organisateurs : CEN PACA et FCEN



Le programme est en cours de construction. Un temps d'échange a permis d'identifier de nouvelles idées de sujets et d'intervenants pour ce séminaire, détaillées ci-après.

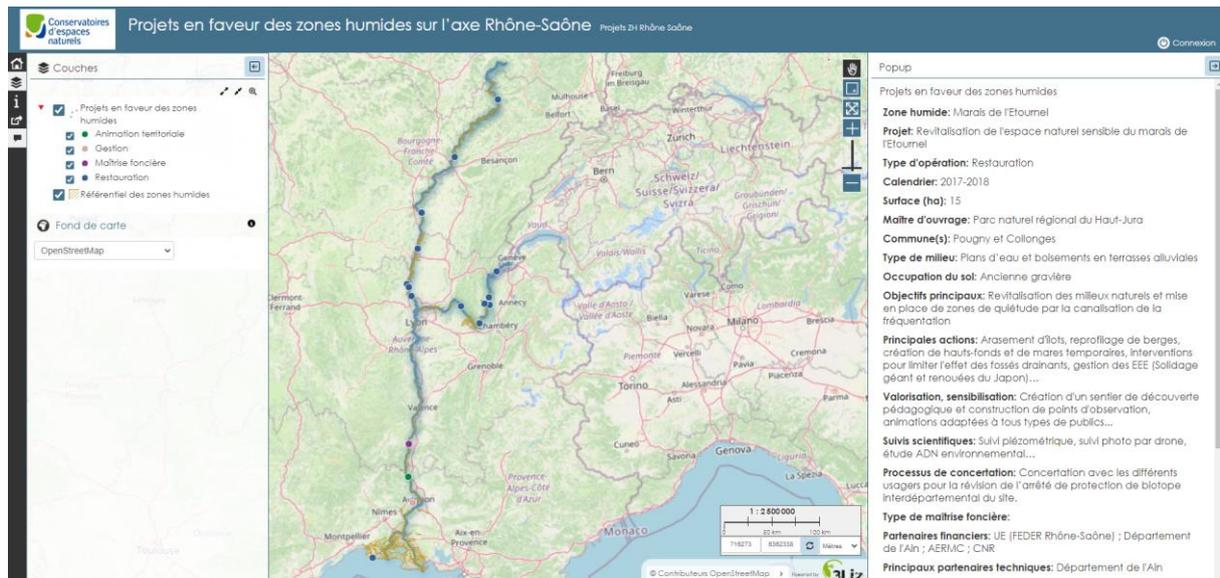
- Le CPIE Rhône-Pays-d'Arles propose plusieurs idées : réserve de Camargue, abbaye de Montmajour, Tour du Valat (Pauline Rocarpin)... Un échange en bilatéral est à prévoir.
- Concept d'amnésie environnementale (voir par exemple la journée « [amnésie environnementale et reconnexion à la nature](#) »).
- Films pêcheurs d'histoire (voir [ici](#)) : inviter le réalisateur Philippe Crozier ?
- Travaux de Nadine Guigard (Cap sur le Rhône) sur le Rhône dans la littérature.
- Interroger également les sciences sociales sur le présent / la projection : regarder en arrière pour mieux se projeter en avant.
- Question de l'état de référence : c'est toujours une question clé pour les projets de restauration écologique.
- Projet de recherche-intervention (AScA et SHR) : « Utiliser l'approche historique dans la gestion et la restauration des milieux aquatiques ».
 - ➔ Déborah Abhervé et Dad Roux-Michollet ont déjà été sollicités par les organisateurs et sont a priori d'accord pour présenter ce projet.
- Projet de restauration d'un cours d'eau à Marseille (rénovation urbaine) : démarche de raviver la mémoire des lieux / écosystèmes dans la population (ont travaillé avec une association qui organise des randonnées pour associer les citoyens au projet et qui parle de l'historique du site). Il s'agit d'un des projets choisis pour expérimenter la [démarche d'utilité sociale](#).
- Saône : l'EPTB Saône et Doubs fait le point en interne sur des idées de sujets concernant la Saône (inventaire des lînes par exemple).

BASE DE DONNEES CARTOGRAPHIQUE EN LIGNE DES PROJETS ZONES HUMIDES RHONE & SAONE

Une version test a été réalisée et présentée au comité de gestionnaires. Elle est accessible [à ce lien](#).

L'objectif de cette base est de faciliter le partage, l'échange et la valorisation des projets entre les gestionnaires et autres acteurs intéressés par les zones humides.

Elle comprend pour le moment uniquement les projets pour lesquels il existe une fiche REX Rhône-Saône.



Un contact a été pris avec Delphine Jaymond (IMBE-INRAE) qui coordonne le [projet BDRest](#) = une base de données nationale pour recenser les opérations de restauration des écosystèmes terrestres. Un temps d'échange est prévu mi-juin afin de discuter des possibilités de liens entre les 2 bases.

Le comité de gestionnaires sera prochainement sollicité par mail pour avis sur cette base et propositions d'améliorations.

Réactions des participants :

- Est-il prévu d'intégrer des projets de restauration de lînes ? Il y a déjà un gros travail fait par CNR : il serait intéressant de discuter de la compatibilité des outils.
- Il existe une web-carte des suivis scientifiques de l'OSR + suivis RhônEco : intérêt de coupler les outils / favoriser la circulation des infos.
 - ➔ Contacts : Fanny Arnaud (OHM) / Thomas Pollin et Stéphane Guérin (CNR).
- BDD [GeoNature ZH](#) : inventaire des zones humides de la région PACA (restaurées et à restaurer + arbre de décision jusqu'à la gestion). Serait-il pertinent de faire un lien ?
- Il existe une BDD similaire à l'AE (comprenant tous les projets aidés par l'AE), pour l'instant disponible qu'en interne : voir s'il est possible de récupérer une extraction des données diffusables.
- Etape préalable : réfléchir à la complémentarité et l'interopérabilité de toutes ces bases.

ANNUAIRE CARTOGRAPHIQUE DES ACTEURS

Il est proposé de réaliser un annuaire cartographique des acteurs de l'axe Rhône-Saône. L'exemple de [l'annuaire des acteurs du bassin de la Loire](#) a été présenté (réalisé et mis à jour par le pôle Loire de la Fédération des CEN).

Le comité de gestionnaires sera prochainement sollicité par mail pour avis sur le contenu de cet annuaire (quels types de structures, quel niveau de détail...) et pour identifier les besoins du réseau concernant ce type d'outil.

Réactions des participants :

- Il serait intéressant d'indiquer les compétences GEMAPI (préciser GEMA ou PI). Ce n'est actuellement pas très lisible.
- Voir la cartographie des acteurs de l'eau de l'OiEau.

NOUVELLES FICHES REX

- Un appel à retours d'expériences sera envoyé début juin à l'ensemble du réseau.
- Actuellement 18 fiches REX sont disponibles en ligne ([ici](#)).
- Contact : eleonore.vandel@reseau-cen.org.



3 Point sur les projets de restauration / préservation de zones humides

► Voir annexe 2

Il est rappelé l'objectif d'atteindre 800 ha de zones humides préservées et restaurées d'ici 2027 dans le cadre du Plan Rhône-Saône. Nous en sommes actuellement à près de 20% de cet objectif.

En ajoutant les projets qui devraient être déposés cette année, et quelques autres projets qui pourraient être déposés après 2024, le bilan pourrait s'élever à environ 700 ha (voir tableaux dans l'annexe 2). Toutefois, les temps de mise en œuvre des projets (délais habituellement rencontrés sur les plus importants projets) pourraient fortement faire baisser cette valeur.

Une [enquête](#) a été diffusée au réseau et [sur les réseaux sociaux](#) afin d'identifier de nouveaux projets émergents en faveur des zones humides de l'axe Rhône-Saône, ainsi que de communiquer plus largement sur les possibilités de financements dans le cadre du Plan Rhône-Saône.

Question :

- Quel est le périmètre d'éligibilité ?
 - ➔ Tous les projets concernant des communes présentes sur la plaine alluviale sont éligibles.
 - ➔ Voir la [carte des communes éligibles](#).

4 Restauration des prairies humides des Paluns à Aramon (30)

Présentation de Célia Grillas (CEN Occitanie)

► [Voir annexe 3](#)

Les Paluns : une gestion anthropisée de l'eau

- Le site des Paluns sur la commune d'Aramon est scindé en deux zones cuvettes avec plusieurs alimentations (Rhône, ruissellement du bassin versant, collecteur pluvial d'Aramon, sources) mais les aménagements empêchent l'eau de stagner.
- Un réseau de drains agricoles a été creusé dans les années 1970 pour évacuer l'eau lors des submersions et assécher la zone humide, permettant l'implantation de grandes cultures sur la majeure partie du site.
- Objectif : reconverter les grandes cultures en prairies humides.

Les origines du projet

- Etat initial : 60 ha d'anciennes prairies et forêts humides drainées pour l'implantation de cultures annuelles ; zones humides à l'état relictuel.
- Contexte périurbain : ville d'Aramon entourée de digues, site des Paluns fréquenté, zone agricole au cœur d'enjeux et de conflits d'usages. Il n'est pas possible de remettre en eau complètement à cause du risque inondation.
- En 2010, la mairie sollicite l'EPTB Gardons pour une gestion publique du site, avec des objectifs multiples : restaurer des zones humides fonctionnelles mais « ordinaires » ; maintenir une activité agricole compatible ; faciliter la gestion du risque inondation par l'EPTB Gardons ; ouvrir le site aux habitants + lieu de sensibilisation ; suivre l'efficacité du plan de gestion.

Les partenariats

- Signature d'une convention de coopération EPTB/CEN en 2023 : appui pour la conversion des grandes cultures en prairies et la réalisation d'inventaires et de suivis.
- Sollicitation d'EDF pour cofinancer certaines actions (appui sur l'état initial du site). Synergie car EDF était à la recherche de sites pilotes pour l'étude de la quantification stockage de carbone dans différents milieux dont les prairies humides.
- Partenariat de recherche en cours de construction avec le MNHN et INRAE.

Actions réalisées

- Acquisition de 49 ha à ce jour. Fin des acquisitions en 2024/2025 (il est nécessaire de maîtriser toute la zone avant la phase de remise en eau).
- Actions réalisées : création d'une mare temporaire en sortie de pluvial, topographie fine du réseau hydraulique, mise à jour des données écologiques.
- Restauration de prairies : semis des parcelles en grande culture.
- Gestion agroécologique (fauche/pâturage) : éleveur trouvé en collaboration avec la chambre d'agriculture ; souhait de la commune de garder des parcelles pour les habitants (chevaux / fauche...).
- Mise en place des suivis « état 0 » en 2023-2024.
 - Suivis faune et flore : protocole floristique RhoMéO, IQE (protocole souhaité par EDF / MNHN), orthoptères, nématodes.
 - Suivis pédologiques : suivi des produits phytosanitaires dans le sol, prélèvement carbone par sondages.

Evolution de la gestion hydrique très progressive (durée + fréquence inondation) et suivi des indicateurs pour voir l'effet.

Actions à venir

- Modification de la gestion des martellières
- Optimisation/augmentation des mises en eau (martellière sur drain central Grande Palun, enlèvement des merlons agricoles, création d'un seuil filtrant).

Questions :

- Comment passe-t-on des grandes cultures à la prairie ?
 - ➔ Achat des parcelles aux agriculteurs -> en jachère pendant 2-3 ans avec broyage puis semis.
- Installation du berger ?
 - ➔ Constructions légères mais pas de bergerie.
- Quels enjeux sur ces terrains pour les agriculteurs ? quel positionnement ?
 - ➔ Ce n'est pas facilement accepté par certains, favorisation de l'acquisition à l'amiable et finalement avec le temps et beaucoup de concertation, c'est assez bien accepté (argument de la protection de la ville des inondations + conserver une activité agricole) -> ça a pris quelques années pour les plus virulents mais ça ne s'est pas si mal passé que ça.

5 Etat d'avancement du nouveau PNA en faveur du Butor étoilé

Présentation de Grégoire Massez (Les Amis des Marais du Vigueirat)

▶ Voir annexe 4

- Un plan national d'actions (PNA) en faveur du Butor étoilé est en cours de rédaction (publication du PNA prévue pour début 2025).
- Objectifs :
 - Restaurer les habitats où le Butor est encore présent.
 - Créer de nouvelles roselières aux niveaux d'eau maîtrisés à partir des noyaux de population actuels
- Une synergie est possible avec la stratégie zones humides Rhône & Saône.
- Besoin de roselières en eau au printemps : cette année, un retour du Butor a été observé sur certains sites où il était absent depuis des années.
- Il y a une opportunité de financement dans le cadre du PNA pour les zones humides avec roselières.

Contacts :

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : Grégoire Massez (Les Amis des Marais du Vigueirat), animateur régional : gregoire.massez@espaces-naturels.fr ; 06 23 08 24 57.
- Autres régions : Antoine Dusart (LPO), animateur du futur PNA : antoine.dusart@lpo.fr ; 06 24 43 85 13.

Question :

- Quelle est la superficie de roselière minimum nécessaire pour le Butor ?
 - ➔ 100 ha (d'après les Anglais), mais un mâle chanteur est observé régulièrement en Camargue sur un site de 18ha.

6 Processus de sensibilisation « Educ'Lône »

Présentation de Liséa Donadille (CPIE Rhône-Pays d'Arles)

► Voir annexe 5

- Projets avec des scolaires.
 - Etude-action en 2022-2023 : atelier de concertation, réflexion autour d'une méthodologie.
 - 2 sites pilotes : Marais de l'Île Vieille (Mondragon) et la lône Arles-Tarascon.
 - Educ'lône 2023 : 100 élèves de 4 niveaux différents
 - Educ'lône 2024 : finalisation des interventions sur la lône Arles-Tarascon et pérennisation ; mise en œuvre d'un nouveau dispositif sur le Bras de Fer (avec la Tour du Valat).
 - Educ'Rhône prévu en 2025 : multisites, avec une dynamique collective.
- ➔ Comment valoriser le site / les actions réalisées en mettant tout le monde autour de la table (enseignants, gestionnaires...).
- ➔ Partenariat avec SYMADREM et les enseignants (1ère ouverture au public, surtout que le site est soumis aux inondations).
- ➔ Objectif de pérennisation de l'action d'accueil sur la lône.

Réactions des participants :

- Intérêt d'avoir une approche plus structurée à l'échelle du fleuve ?
- Evolution des pratiques de pédagogie : mettre les élèves comme acteurs des espaces (aires terrestres éducatives / projets classe avec les primaires / mini chantiers et suivis avec les lycées agricoles).
- Concept d'aire fluviale éducative : initiation de dynamiques, mise en place de projets et animation.

7 Démarche « ViaRhôna et espaces naturels »



Présentation de Marie Grange (FCEN), Vincent Tavares et Tanguy Petit (ViaRhôna)

► Voir annexe 6

Animation par tronçon :

- ViaRhôna Nord Léman-Lyon : Tanguy Petit (Communauté de communes des Balcons du Dauphiné)
- ViaRhôna Médiann Lyon-Avignon : Vincent Tavares (Valence Romans Tourisme)
- ViaRhôna Sud Avignon-Méditerranée : Sophie Bellin (Vélo Loisir Provence)

La ViaRhôna est une très grosse source de fréquentation (2^e véloroute la plus fréquentée avec une fréquentation en augmentation).

Elle traverse ou permet l'accès à de nombreux sites naturels.

La démarche « ViaRhôna et espaces naturels » portée par la FCEN est une action innovante. Comment aller plus loin après 2024 ? Des passerelles à identifier avec d'autres actions ?

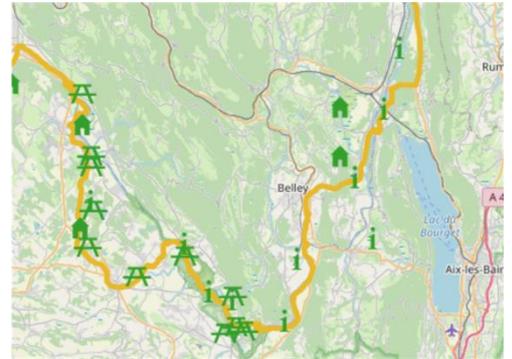
Les 3 tronçons fonctionnent chacun de manière très différente.

- Léman-Lyon : tronçon le plus avancé dans la structuration de son réseau : plans d'actions trisannuels, organisation d'un séminaire regroupant socio-professionnels, collectivités et offices de tourisme chaque année, groupes de travail thématiques... Gros travail sur la signalétique -> comment mieux orienter les touristes.
- Médian : constitution du réseau, réfléchissent à un fonctionnement adéquat.
- Sud : consolidation du collectif de partenaires.
- Implication différente des parties prenantes tierces : EPCI sur le nord, Départements sur le tronçon médian.

Démarche « ViaRhôna & espaces naturels »

Actions 2023

- Actualisation du réseau et du classement des sites : réalisation d'une [cartographie interactive](#) et déploiement de la démarche sur le tronçon Rhône médian.
- Signalétique en cours de mise à jour sur le tronçon Léman-Lyon -> sélection des espaces naturels à signaler ou non dans le schéma de signalétique.
- Communication : actualisation des [cartes ViaRhôna par tronçon](#) -> proposition d'une liste de sites naturels souhaitant être ajoutés. Aide à la sélection de lieux de tournage permettant de valoriser le patrimoine naturel.
- Participation aux réunions sur les différents tronçons et comités ViaRhôna (séminaire Léman-Lyon, médian, COTECH ViaRhôna, restitution de l'étude de fréquentation ...).



Perspectives 2024/2025

- Actualiser l'inventaire des sites naturels concernés par ViaRhôna.
- Définir les sites intégrés dans la communication et le parcours ViaRhôna et développer une stratégie d'accueil des touristes à vélo sur les sites retenus : aménagements / équipements, interprétation...
- Accompagner le développement de la communication sur les espaces naturels à l'échelle de l'itinéraire depuis les outils ViaRhôna et depuis les outils des espaces naturels.
- Organiser une **réunion annuelle de bilan sur la saison entre les gestionnaires et le coordinateur de tronçon ViaRhôna** : gestion, suivi de la fréquentation sur les sites, besoins et attentes, problématiques rencontrées...
- + besoins spécifiques par tronçon (voir diaporama).

Les coordinateurs de tronçon souhaiteraient **plus d'échanges avec les gestionnaires d'espaces naturels** pour voir comment travailler ensemble.

- ➔ Enjeu commun sur la sensibilisation -> lien à mettre en place.
- ➔ Possibilité de valorisation des sites pour ceux qui le souhaitent.
- ➔ Voyage à vélo = démarche vertueuse. La ViaRhôna permet un accès aux sites à vélo plutôt qu'en voiture.
- ➔ ViaRhôna -> mise en tourisme des territoires. Cela peut être un point d'entrée vers un territoire.

Echanges :

- Les flux peuvent être inquiétants.
- La véloroute peut avoir des impacts négatifs sur la gestion des espaces naturels : risque incendie, conflits d'usage, ripisylves impactées...
- Projet : transformer les anciens chemins de halage en véloroute.
- CPIE RPA : le Plan Rhône-Saône est peu connu et la ViaRhôna est connue difficilement sur l'aval. Besoin de transversalité entre les thématiques et de plus de cohésion entre les territoires et les rives droite et gauche.

8 Liste des participants

Nom	Prénom	Organisme
BILLAUD	Fabien	CEN Rhône-Alpes
BRUSSON	Romain	CNR
CASTEL	Laure	Agence de l'eau RMC
COGNET	Clément	SMIRIL
COSTAZ	Isabelle	Graie
DONADILLE	Liséa	CPIE Rhône Pays d'Arles
DUMOLLARD	Damien	SMIRIL
EUDES	Isabelle	Agence de l'eau RMC
FAYOLLE	Gérald	EPTB Saône et Doubs
GRANGE	Marie	Fédération des CEN
GRILLAS	Célia	CEN Occitanie
JUVIN	Olivier	Région Auvergne-Rhône-Alpes
LANDRU	Grégorie	CEN PACA
MASSEZ	Grégoire	Les Amis des Marais du Vigueirat
MEFFRE	Bénédicte	CEN PACA
MICHEAU	François	Fédération des CEN
MONIN	Paul	Ile du Beurre
MORANDI	Bertrand	Graie
PAPADOPOULOS	Marie	EDF
PETIT	Tanguy	ViaRhôna
PRAT-MAIRET	Yves	CEN Isère
RAYMOND	Vincent	CEN Rhône-Alpes
ROUILLARD	Clara	CEN Rhône-Alpes
RUIZ	Delphine	ARFPPMA PACA
TAVARES	Vincent	ViaRhôna
VANDEL	Eléonore	Fédération des CEN
VUYLSTEKE	Simon	SYMALIM

9 Annexes - diaporamas

Téléchargeables [à ce lien](#).

Annexe 1 : Elaboration du 12e programme, enjeu zones humides et biodiversité

Annexe 2 : Bilan des actions 2023 et perspectives

Annexe 3 : Restauration des prairies humides des Paluns à Aramon

Annexe 4 : PNA Butor étoilé, vers un programme de création et de restauration de roselières

Annexe 5 : Zoom sur l'éduc lône

Annexe 6 : ViaRhôna et espaces naturels

Organisation



Partenaire



Cette journée a été organisée avec le soutien de l'Union européenne

